



Nouvelle offre PDI

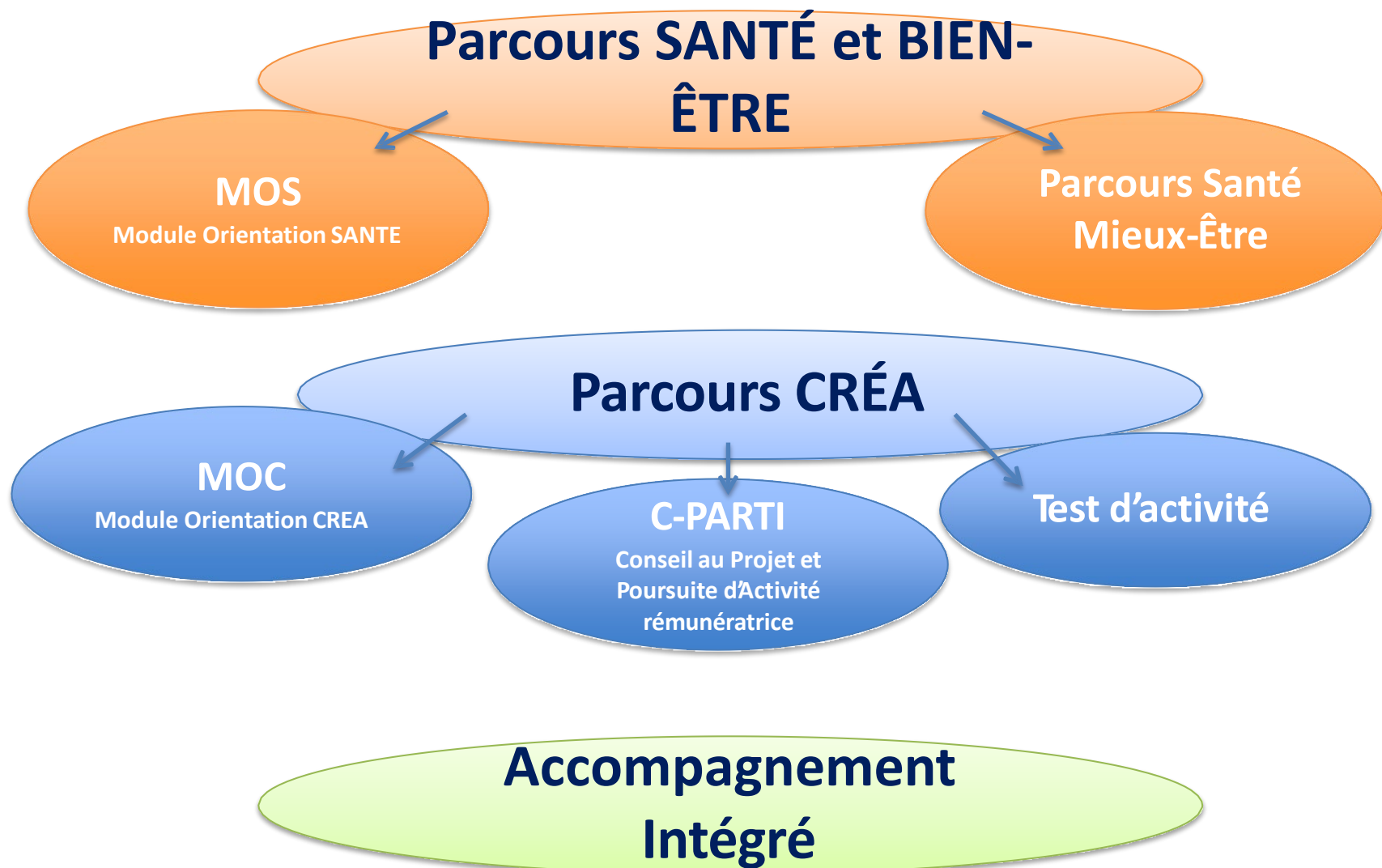
Démarrage au 1^{er} décembre 2021



Contexte

- Le département de l'Hérault a fait de sa politique d'insertion une priorité dont la finalité est le retour à l'emploi digne et durable.
- La mise en place des PTI locaux, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et le déploiement d'un nouveau mode d'orientation ont mis en exergue la nécessité de bâtir une nouvelle offre d'insertion pluridimensionnelle.

Nouvelle offre d'insertion pluridimensionnelle



Nouvelle offre d'insertion pluridimensionnelle

Parcours SANTÉ et MIEUX-ÊTRE

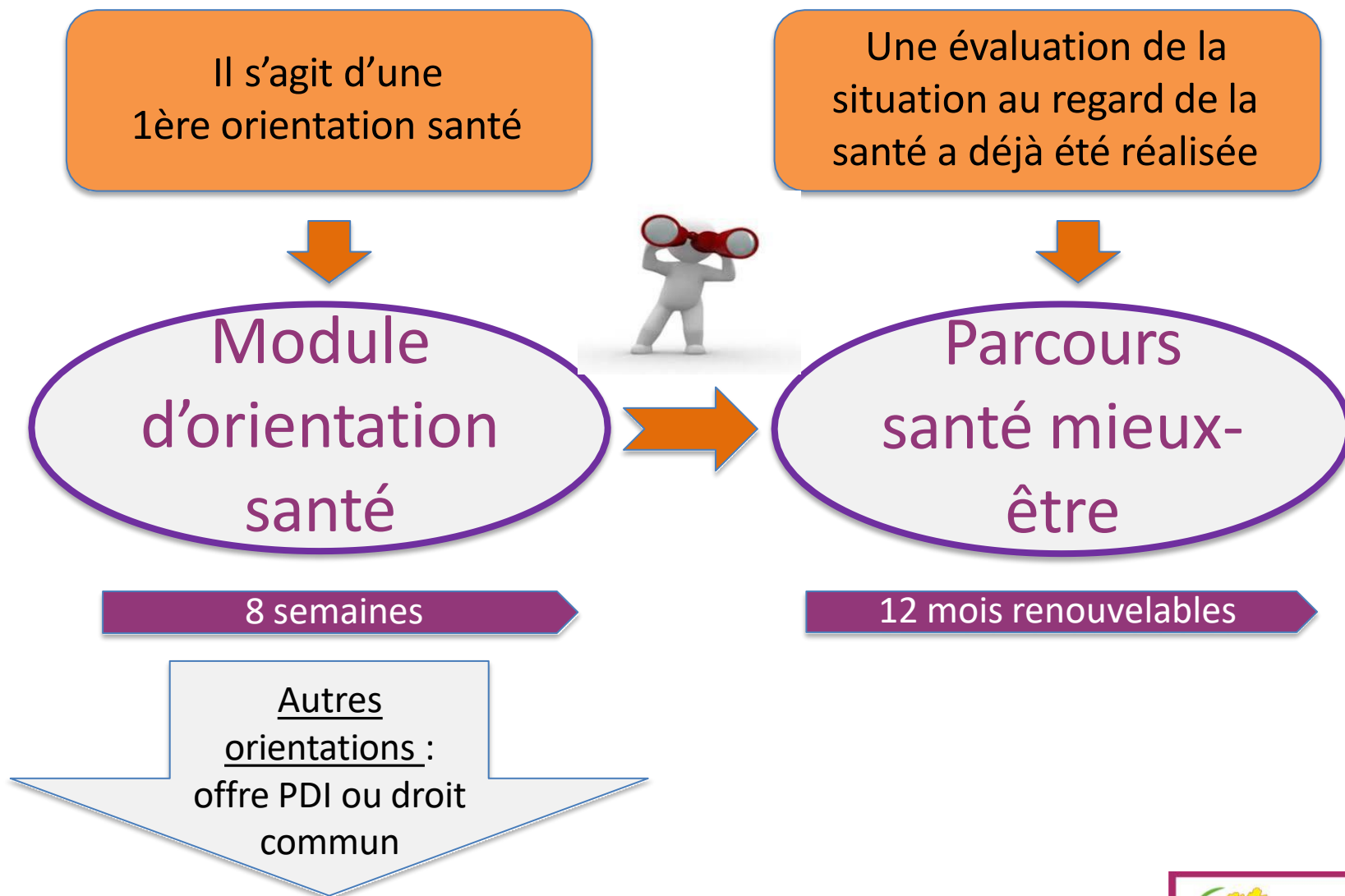
- Prise en compte des préconisations de l'étude santé menée par le PPI

Démarrage : 1^{er} Décembre 2021

Parcours SANTÉ

L'appel à projets « **Santé et Bien-Être** »
s'articule autour d'un
« **Module d'O**rientation **S**anté **(MOS)** »
et d'un
« **P**arcours **S**anté **M**ieux **Ê**tre » pouvant être
déclinés successivement

2 types d'orientations possibles



Le MOS



Module d'Orientation Santé

Quel public ?



Tout ARSA
ayant exprimé une
difficulté de santé et/ou
ayant manifesté le souhait
d'accéder à un mieux-être



Qui peut orienter ?



- **Module conçu en appui de la Plateforme d'orientation**
- Ouverture aux Organismes Conventionnés

Durée : 8 semaines



3 à 5 entretiens individuels
des ateliers collectifs



**Approche
pluridisciplinaire**

Des compétences
en santé et psycho
sociales

Objectifs

- Évaluer la situation de la personne au regard de sa santé
- Veiller à l'ouverture et au maintien des droits santé
- Accompagner le positionnement éclairé de la personne
- Envisager des orientations adaptées dans le domaine de la santé et socio pro

Action déclinée sur 3 Axes



Le MOS détermine sur une fiche bilan

- La pertinence ou non d'une orientation vers un suivi santé
- Le contenu de ce suivi, s'il y a lieu, en fonction des besoins et des attentes de la personne
- Une ouverture vers une démarche associée compatible
- L'amorce des démarches en vue de l'ouverture des droits



Parcours Santé Mieux-Être

Quel public ?



Tout ARSA ayant exprimé
une difficulté de santé et/ou
ayant manifesté le souhait
d'accéder à un mieux-être



Qui peut orienter ?



- Opérateur MOS
- Référents Uniques

Durée : 12 mois renouvelables



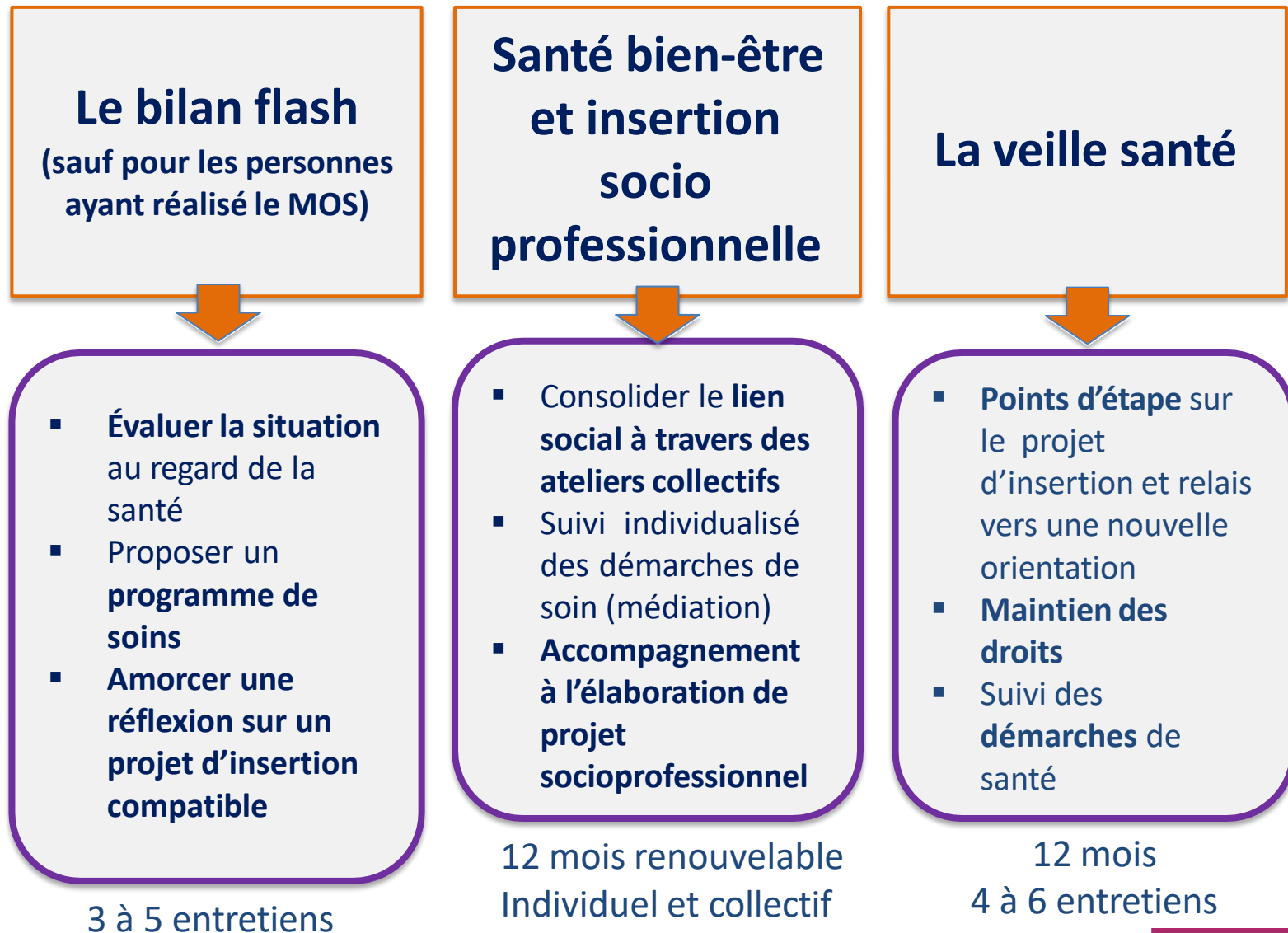
Le professionnel adopte une posture de médiateur santé

Le suivi santé non exclusif est privilégié

Objectifs

- Évaluer les besoins, habilités et capacités de la personne
- Garantir l'accès et le maintien des droits
- Accompagner la découverte de l'offre d'insertion dans le domaine de la santé et le positionnement de l'allocataire
- Mobiliser la personne dans un programme de soins et / ou de bien être, conforter la confiance en soi et restaurer le lien social.
- Favoriser la construction d'un projet socio professionnel adapté aux capacités et potentialités de la personne.

Action déclinée sur 3 volets



- La Charte d'Ottawa définit la santé comme un ensemble de facteurs socio-environnementaux parmi lesquels la « santé/médecine » ne représente que 25% des facteurs.
- Il s'agit de l'épanouissement de l'individu, dans un environnement favorable dépendant de secteurs multiples qu'il faut décroisonner.

